

Lettre 1

Rome, le 29 octobre 1976

Chère Goliarda,

La décision vient de tomber, la publication de ton roman *L'Art de la Joie* est prohibée. Je compte faire appel de cette décision, sous réserve, bien entendu, de ton consentement. Mes raisons sont les suivantes. D'une part, je pense, je suis convaincue qu'il faut plaider en ta faveur sur base de l'émancipation féminine qui a lieu et que doit prendre en considération un juge. Un juge n'est pas un dieu qui siège loin de réalités, fussent-elles petites, et, encore moins, loin de l'histoire qui doit fonder sa jurisprudence. Un juge ne siège pas hors du temps. D'autre part, il est des combats qu'il faut mener pour perdre. Celui-ci en sera peut-être un, mais je le mènerai car, s'il s'avère un *emptio spei*, quel espoir !

Tu trouveras ci-jointes la copie de la décision ainsi que la première partie de ma défense orale. Tu comprendras très rapidement quelle en est la base argumentaire. Dis-moi ce que tu en penses.

Ton amie  
Célinie

Lettre 2

Rome, le 18 novembre 1976

Ma chère *Sapientissima sed Goliarda*,

Voilà terminée la deuxième partie de la défense et je rêve à propos de ton nom...

Une femme « goliarde », de l'ancien français goliart, glouton, débauché.

Au Moyen Âge, paraît-il qu'un goliard était un étudiant ou un clerc vagant (*clerici vagantes*) qui par provocation affichait une grande gaieté et un certain cynisme dans les propos. Les goliards dénonçaient les abus de l'Eglise ou chantaient l'amour en termes parfois fort osés !

Toi, une femme débauchée peut-être, irrévérencieuse sans doute, riant au nez de la morale humaine, mais habitée par la *sapienza*, la sagesse, la science. Goliarda Sapienza, la sagesse cynique, celle qui se libère des croyances mesquines, celle qui repose sur une vision de l'être humain qui se veut complète et non construite de petites planches placées autour de soi pour mieux se prémunir du « mal », pour mieux s'enterrer.

C'est cela que je veux plaider auprès du juge, ma douce amie, une « goliarda sapienza » !

Ta tendre  
Célinie

Lettre 3

Rome, le 4 décembre 1976

Goliarda chérie,

Je te parlerai de ces femmes qui revendiquaient à travers leurs travers, leur humanité, comme Modesta : Agrippine, la mère de celui qu'on a appelé monstre, fut dominée par un besoin de crier son existence, en accaparant le pouvoir jusqu'à vouloir faire taire son propre fils. Clodia, Clodia libre, qui ne pouvait tenir ses engagements face à Catulle sinon en se trahissant elle-même et en s'emprisonnant dès lors que le mariage était encore synonyme de prison... Clodia, tellement proche, tellement semblable à Modesta !

Mais dans quelle mesure ces « propos de l'histoire » n'ont pas été dictés aux historiens afin d'amoindrir, par comparaison, les traits cruels des hommes ? La connaissance de l'exacte portée des actions humaines de ce temps s'oppose à la déformation « morale » de ceux qui en rapportent les faits. Qu'il est difficile de lire des ouvrages actuels où l'on sent la misogynie toujours prête à bondir hors d'un mot, d'une phrase sans parler des écrits de l'époque romaine !

*Lycoris a enterré toutes les amies qu'elle avait, Fabianus :*  
*pourvu qu'elle devienne l'amie de ma femme !* (Martial, Epigramme IV, 24)  
ou encore

*Tu prends femme, c'est pour qu'Ephion le cithariste soit père, ou bien*  
*Ambroise le joueur de flûte.* (Juvénal, Satire 6)

Cependant, je retiens ma colère contre ces hommes car j'entends Modesta : *la femme est ennemie de la femme comme l'homme, et autant que lui* (G. Sapienza, *L'art de la joie*, p. 297).

Ta révoltée  
Célinie

Lettre 4

Roma, le 20 décembre 1976

Tendre Sapienza,

Je t'envoie ce disque que j'ai découvert il y a peu et dont l'écoute ponctue mes journées. Ecoute-le dès maintenant ! Mais ne crois pas que cela fasse partie de ta défense ! Faire entrer la musique dans l'arène froide et objective de la justice (ou du cœur du juge ?) faut-il être une femme pour penser à cela ! Et le faire ! A cet égard, je ne suis sans doute pas encore assez femme !

Catulle a raconté longuement l'amour qui l'unit pendant un certain temps à une certaine *Lesbie* :

« Il me paraît être l'égal d'un dieu, il me paraît, est-ce possible ? surpasser les dieux, celui qui, assis en face de toi, te voit souvent et entend ton doux rire. Hélas ! ce bonheur m'a ravi l'usage de tous mes sens ! À peine t'ai-je aperçue, ô Lesbie, que ma voix expire dans ma bouche, ma langue s'embarrasse, un feu subtil circule dans mes reins, un tintement confus bourdonne à mes oreilles, la nuit couvre mes deux yeux ! Catulle, l'oisiveté t'est funeste ; l'oisiveté a pour toi trop d'attraits et de transports ; l'oisiveté avant toi a perdu et les rois et les villes florissantes (Catulle, Poésie, LI. À Lesbie). »

On dit qu'il parlait de Clodia, qu'il a tant aimé, mais sous un autre nom et que ce premier poème qui lui était dédié s'inspirait de Sappho. Les paroles de la musique que tu écoutes à cet instant, j'espère !, sont des poèmes de Sappho. Tout ainsi se réunit dans le présent : Sappho, Clodia, Modesta ...

Je te l'envoie aussi pour que tu l'écoutes car, dit-on, la musique adoucit les mœurs, pourra-t-elle adoucir ta blessure...

Ta fidèle  
Célinie

Lettre 5

Bruxelles, 29 octobre 1996

Ma Sapienza, ma Goliarda,

Peut-être parce que *De mortuis nil nise bene*, la justice a aujourd'hui, après vingt ans de combat, pris la place de l'espoir. Cela aura coûté vingt ans et la mort t'aura emportée avant que cette vente terrible soit enfin consentie et exécutée.

*L'Art de la Joie* va être publié d'ici quelques jours ou quelques semaines. Le temps me semble ainsi sans mesure après un tel combat de la démesure. J'attends. J'écoute cette musique de Sappho, le disque que je t'avais envoyé, il y a presque tout juste vingt ans également. J'écoute. J'attends. Et, maintenant que tu n'es plus, après avoir adouci les mœurs, puisse la musique adoucir la mort (P. De Duve, *Cargo Vie*).

Eternellement tienne

Célinie